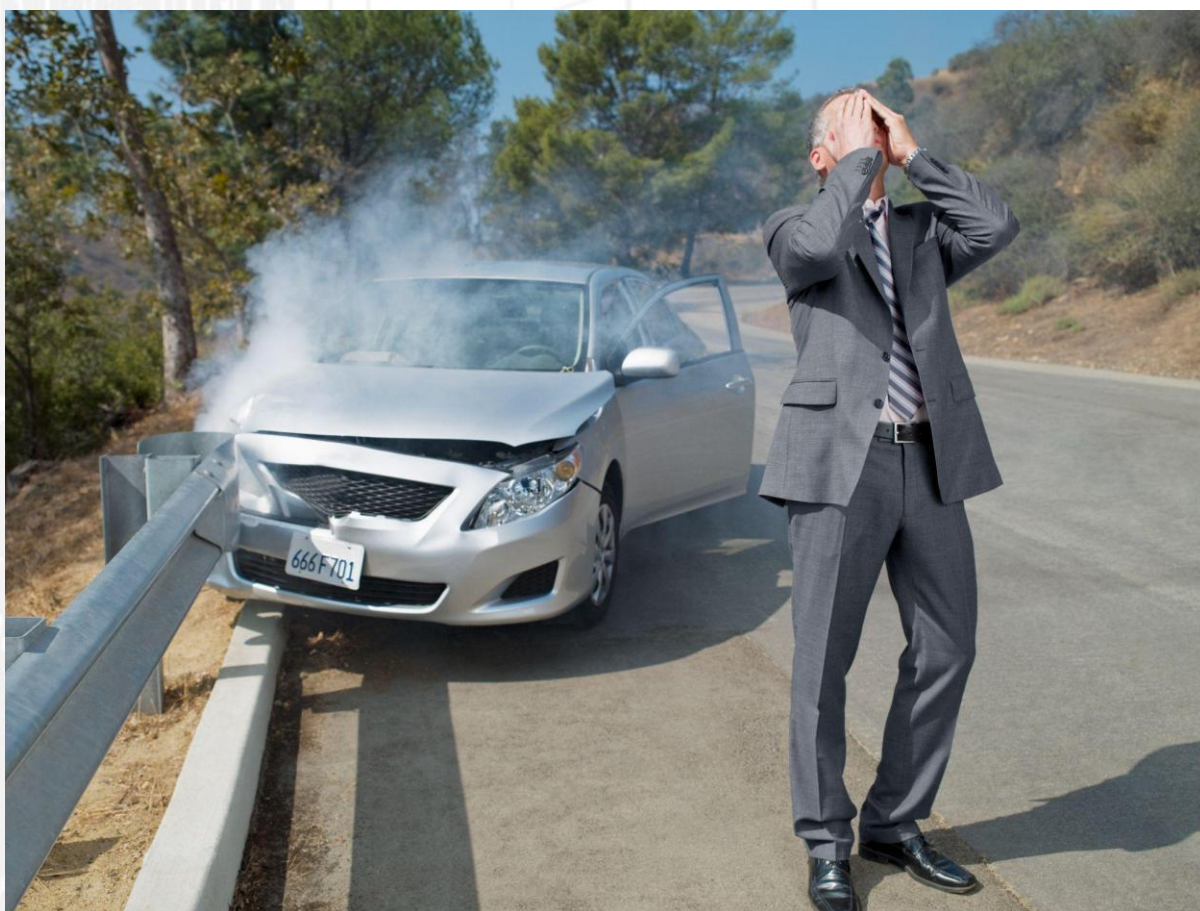


CONNAÎTRE ET PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER



Formation à la sécurité routière : prévention des risques routiers en entreprise

La **formation à la sécurité routière** permettra aux entreprises de respecter leurs obligations en matière de **prévention et de sécurité des salariés**. Cette formation de sensibilisation, pour les professionnels, vise à prévenir le risque routier en se focalisant sur les risques propres à l'utilisation d'un véhicule et aux dangers de la route. Aussi, le programme de cette **formation sécurité routière en entreprise** s'adresse aux commerciaux, techniciens, chauffeurs, livreurs et à toutes personnes qui utilisent un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle.

En suivant cet exemple de programme, les stagiaires pourront ainsi améliorer leurs pratiques de conducteur et limiter les accidents du travail.

Compétences

Les véhicules utilisés pour l'exercice d'une activité professionnelle ont des caractéristiques très variables et nécessitent l'acquisition ou la maîtrise de compétences spécifiques. De plus, effectuer des dizaines de milliers de kilomètres par an pour son travail, dans des conditions parfois difficiles (pluie, verglas, mauvaise visibilité...), demande aussi des compétences particulières qui peuvent s'acquérir notamment après le suivi de formations.

En tout état de cause, avant de confier au salarié la conduite d'un véhicule, l'entreprise doit vérifier qu'il possède bien un permis de conduire en cours de validité, correspondant au véhicule qui lui est confié. Si un simple permis B suffit au plan réglementaire pour conduire un véhicule de moins de 3,5 tonnes, il convient d'aller au-delà de cette obligation du point de vue de la prévention. La conduite de certains véhicules nécessite, en effet, parfois des compétences particulières (véhicules utilitaires transportant des charges lourdes, minibus...).

De nombreuses entreprises mettent en place une formation complémentaire pour les salariés les plus exposés au risque routier. Ces formations leur permettent d'acquérir des compétences pour conduire en sécurité, y compris par temps de pluie, de verglas, en cas de mauvaise visibilité... De même ces formations peuvent compléter les formations FIMO et FCO suivies par les conducteurs de poids lourds.

Formation complémentaire à la conduite

- Faire un bilan des compétences des salariés concernés
- Définir les besoins en formation complémentaire
- Choisir un organisme offrant des formations adaptées aux activités de l'entreprise : type de véhicule, kilométrage parcouru, techniques d'arrimage des charges, conditions de conduite en charge, manœuvres...
- Établir un plan de formation pluriannuel.
- Une telle formation peut être accompagnée d'une formation aux premiers secours. Le suivi du dispositif et la mise à jour des qualifications des salariés doivent être prévus

Exemple de Programme

Formation sécurité routière en entreprise : S'adapter au comportement de l'Homme

- Appréhender les conditions physiques du conducteur : l'être humain, les lois physiques, la vision (caractéristiques et limites), etc.
- Analyser la conduite de nuit et le principe de perception visuelle
- Comprendre son rapport à la vitesse

Sécurité routière en entreprise : Se représenter les limites de son véhicule (camion ou véhicule léger)

- Appréhender le fonctionnement d'un véhicule et ses limites
- Comprendre le véhicule : ces lois physiques qui conditionnent votre conduite
- Mise au point sur les pneumatiques : prendre connaissance des caractéristiques et contraintes

Sécurité routière en entreprise : Description des risques et moyens de prévention sur la route

A quoi correspond le risque routier ?

- Focus sur la notion de vigilance : sommeil, fatigue, téléphone, etc.
- Découvrir les substances psycho actives et leurs effets sur l'organisme : alcool, drogues, médicaments, etc.

Visualiser les moyens de prévention en sécurité routière

- Retour sur les organes de sécurité (ceinture, airbag, appui-tête, niveaux, nouvelles technologies : GPS, ABS)
- Se représenter la notion de responsabilité citoyenne

Sécurité routière en entreprise : Synthèse sur le code de la route

- Pourquoi existe-il ? Quel usage devons-nous en faire ?
- Rappel de l'organisation du permis à points, des infractions et du fonctionnement global

